

**« 30 minutes pour comprendre »
Accompagnement
méthodologique**

**Sécurisation de la prise en
charge médicamenteuse
en EHPAD**

En partenariat avec Qual'Va

A destination des EHPAD volontaires avec ou sans PUI de la région Normandie



- ✓ Développer, promouvoir et accompagner une dynamique d'amélioration continue de la Qualité et de la Sécurité des soins des patients et des résidents des établissements/structures publiques et privées de Normandie
- ✓ Connaître et valoriser les savoir-faire et les expériences régionales en facilitant les échanges entre les professionnels
- ✓ Réaliser des actions de formation, d'information et d'accompagnement sur la Qualité et la Sécurité des soins
- ✓ Nos valeurs :



Des formations :



- ✓ Facteurs Humains et Organisationnels
- ✓ Analyse
- ✓ Cartographie des risques
- ✓ Chemin Clinique

Des vidéos pédagogiques :

- ✓ Evaluer la qualité en Médico-Social
- ✓ Le nouveau référentiel
- ✓ L'auto-évaluation
- ✓ Les outils de la qualité
- ✓ Les EIGS



Des outils :

- ✓ Culture qualité et sécurité des soins : chambre des erreurs, analyse de scénario (douleur, fausse route, biens et valeurs, épidémie...), quiz, etc.
- ✓ Relations avec les usagers : évaluation de la bientraitance, Olympiades du soin
- ✓ Management des risques : EIAS, identitovigilance
- ✓ Médico-Social : Jeu des 9 familles...



Des rencontres :

- ✓ Elaborer son programme d'actions qualité en médico-social - Partenariat avec l'ORS-CREAI Normandie

Des formations :



- ✓ Circuit du médicament en EHPAD
- ✓ Gestion des erreurs médicamenteuses a priori (étude des risques)
- ✓ Gestion des erreurs médicamenteuses a posteriori

Des vidéos pédagogiques :

- ✓ EHPAD Medoc
- ✓ C'EHPAD toujours une infection urinaire

Des outils :

- ✓ Guide « Qualité de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD » Novembre 2022
- ✓ Liste préférentielle du sujet âgé en EHPAD - Avril 2021
- ✓ Kit d'animation « Quick séance 10 minutes » sur l'analyse des erreurs médicamenteuses
- ✓ Fiches retours d'expérience RETEX : analyse d'erreurs fréquentes en EHPAD (aide à la prise, solutions buvables ...)

Des appuis collectifs (Webinaires) et individualisés :

- ✓ Webinaires sur la gestion des risques, qualité de la prise en charge médicamenteuse, erreurs médicamenteuses ...
- ✓ Optimisation de la pharmacothérapie du sujet âgé (anticoagulants, IPP, HTA, Dépression, Ostéoporose, Statines, Douleur ...), bilan de iatrogénie

Sommaire

Contexte : enjeux et objectifs

Déroulé du projet : calendrier et grandes étapes

Inscription et engagement

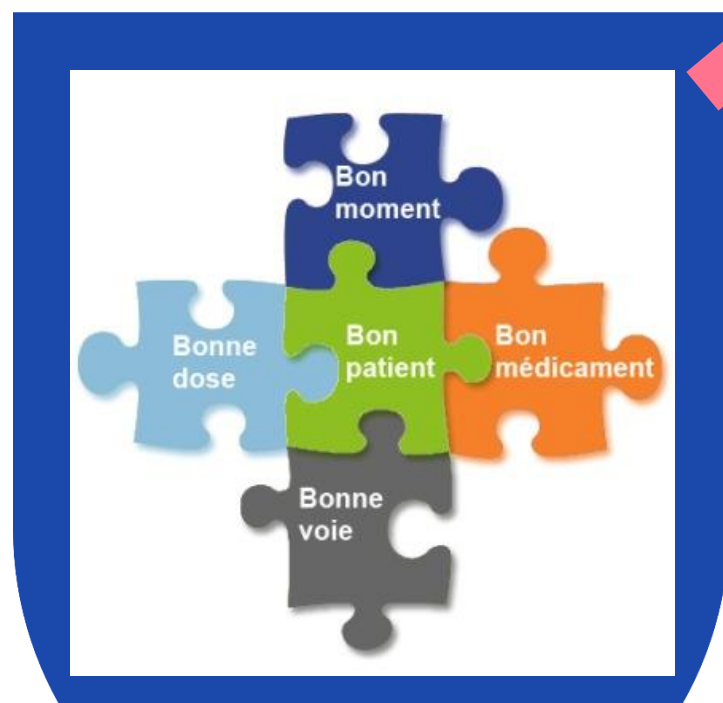
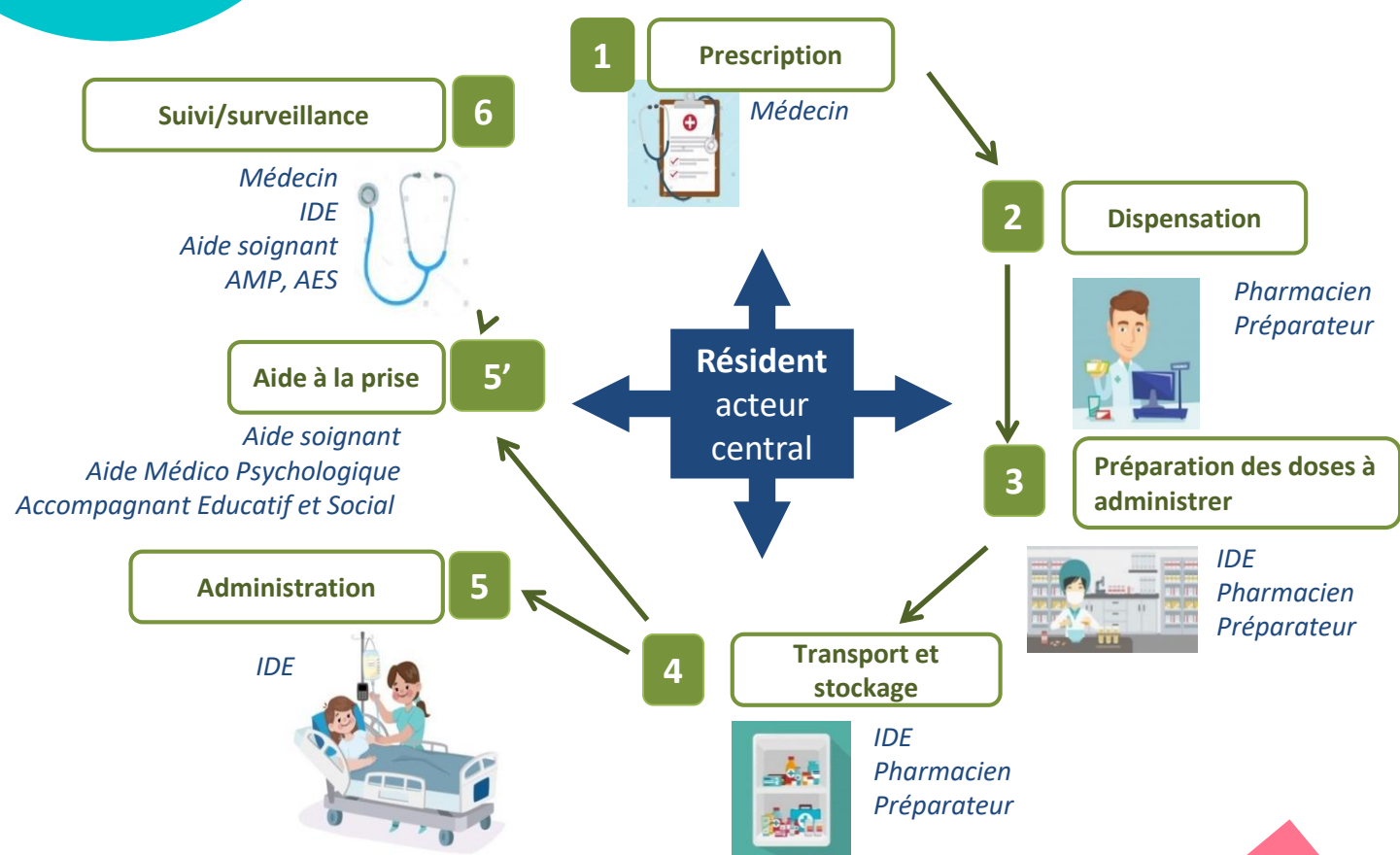
Rappel des enjeux

Pourquoi travailler sur le circuit des médicaments en EHPAD ?

Un circuit complexe qui nécessite de mobiliser les équipes

Avoir un référentiel / un langage commun

Être tous impliqués : obtenir l'adhésion de l'équipe



– Connaître les « bonnes » pratiques

Recommandations existantes, conduite à tenir, procédure à élaborer...

– Impliquer tous les professionnels sur la prise en charge

Professionnels, équipe, tâches...

– Eviter la survenue des risques connus

*Qu'est-ce qui pourrait éviter/empêcher la survenue de l'EIAS fréquents ?
Barrières de prévention à mettre en place ou à renforcer.*

– Savoir gérer les événements inattendus

*Comment stopper, contrôler, récupérer l'EIM avant une conséquence/complication majeure ?
Barrières de récupération à mettre en place ou à renforcer.*

– Savoir atténuer un événement survenu

*Comment gérer les conséquences de l'évènement ?
Qu'est-ce qui peut empêcher la survenue de conséquences encore plus graves ?
Barrières d'atténuation à mettre en place ou à renforcer.*

Référentiel d'évaluation des ESSMS – HAS

3 chapitres : la personne, les professionnels, l'ESSMS
organisés autour de 9 thématiques

42 objectifs :

déclinés en **157 critères d'évaluation**

18 critères « impératifs » = mise en place lors de la visite d'évaluation.

[Lien site HAS](#)

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

MESURER
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

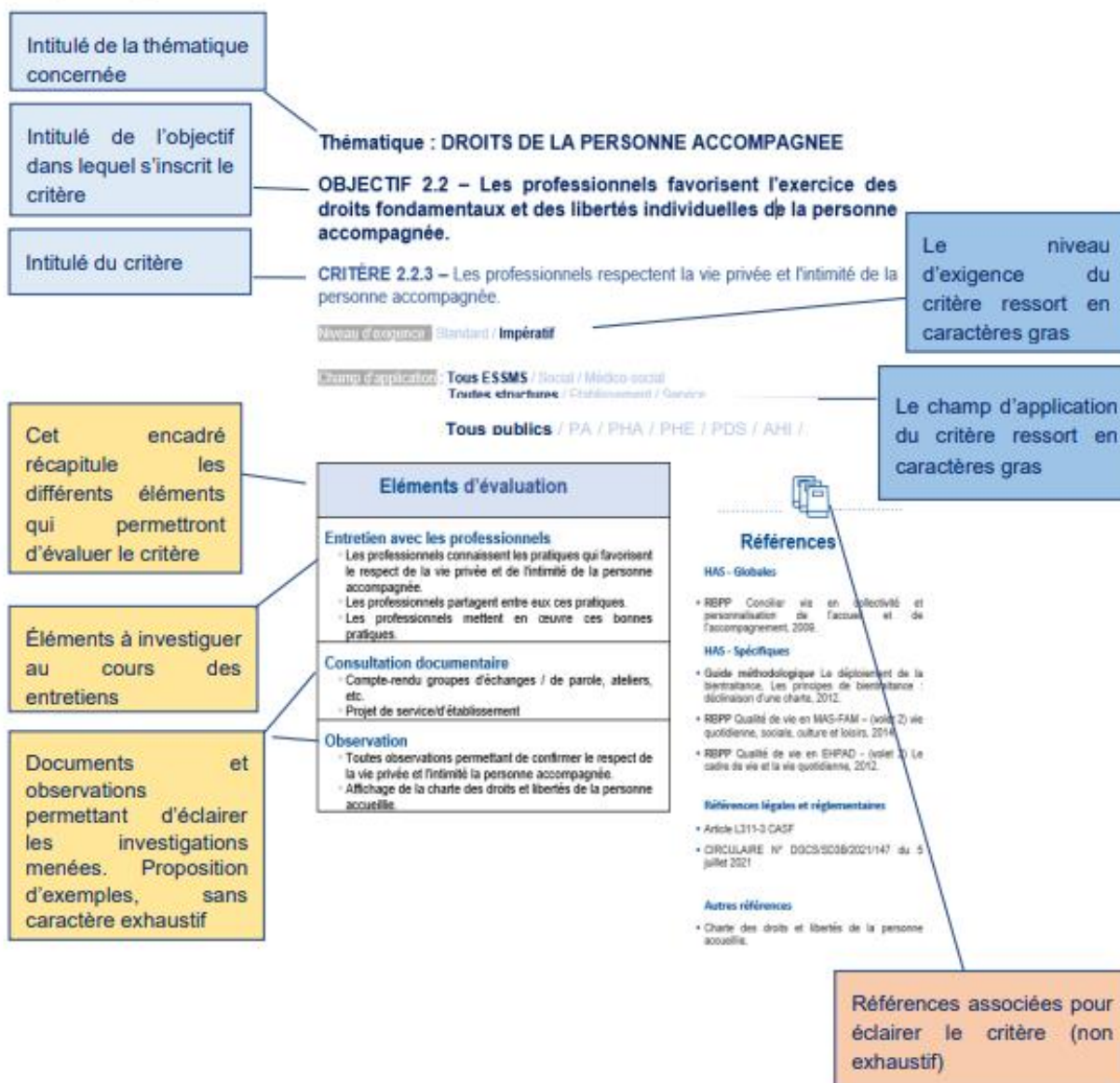
MANUEL

Manuel d'évaluation
de la qualité des
établissements et
services sociaux et
médico-sociaux

Validé par la CSMS le 8 mars 2022

Pour chacun des critères :

- champ d'application,
- niveau d'exigence,
- éléments d'évaluation (entretiens / consultation documentaire / observations)
- et référencements associés.



Critères du manuel en lien avec le circuit du médicament

Critères (mention * pour les impératifs) :

CRITÈRE 1.15.4 – La personne accompagnée est associée à la gestion de son traitement médicamenteux pour favoriser sa compréhension et son adhésion et s'assurer de sa continuité.

CRITÈRE 3.6.1 – L'ESSMS définit sa stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en oeuvre.

CRITÈRE 3.6.2 * – Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament.

CRITÈRE 3.6.3 – Les professionnels accompagnent les personnes dans la continuité de leur prise en charge médicamenteuse.

CRITÈRE 3.6.4 – Les professionnels alertent en cas de risque lié à la prise en charge médicamenteuse, dont la iatrogénie.

CRITÈRE 3.6.5 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la gestion du risque médicamenteux.

CRITÈRE 3.13.1 * – L'ESSMS organise le recueil et le traitement des événements indésirables.

CRITÈRE 3.13.2 * – L'ESSMS communique sur le traitement des événements indésirables auprès des parties prenantes.

CRITÈRE 3.13.3 * – Les professionnels déclarent et analysent en équipe les événements indésirables et mettent en place des actions correctives.

CRITÈRE 3.13.4 – Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion des événements indésirables.

CRITÈRE 1.16.1 – La personne s'exprime sur la manière dont sont prises en charge ses douleurs tout au long de son accompagnement.

CRITÈRE 1.16.2 – Les professionnels repèrent et/ou évaluent régulièrement et tracent les douleurs de la personne accompagnée selon des modalités adaptées.

CRITÈRE 1.16.3 – Les professionnels recueillent, auprès de l'entourage, des informations sur les manifestations habituelles des douleurs chez la personne accompagnée.

CRITÈRE 1.16.4 – Les professionnels coconstruisent avec la personne accompagnée, la stratégie de prise en charge de la douleur.

CRITÈRE 1.16.5 – Les professionnels alertent et/ou mobilisent tous les moyens nécessaires pour soulager la douleur de la personne accompagnée.

Présentation des objectifs

Un accompagnement régional
Appui méthodologique

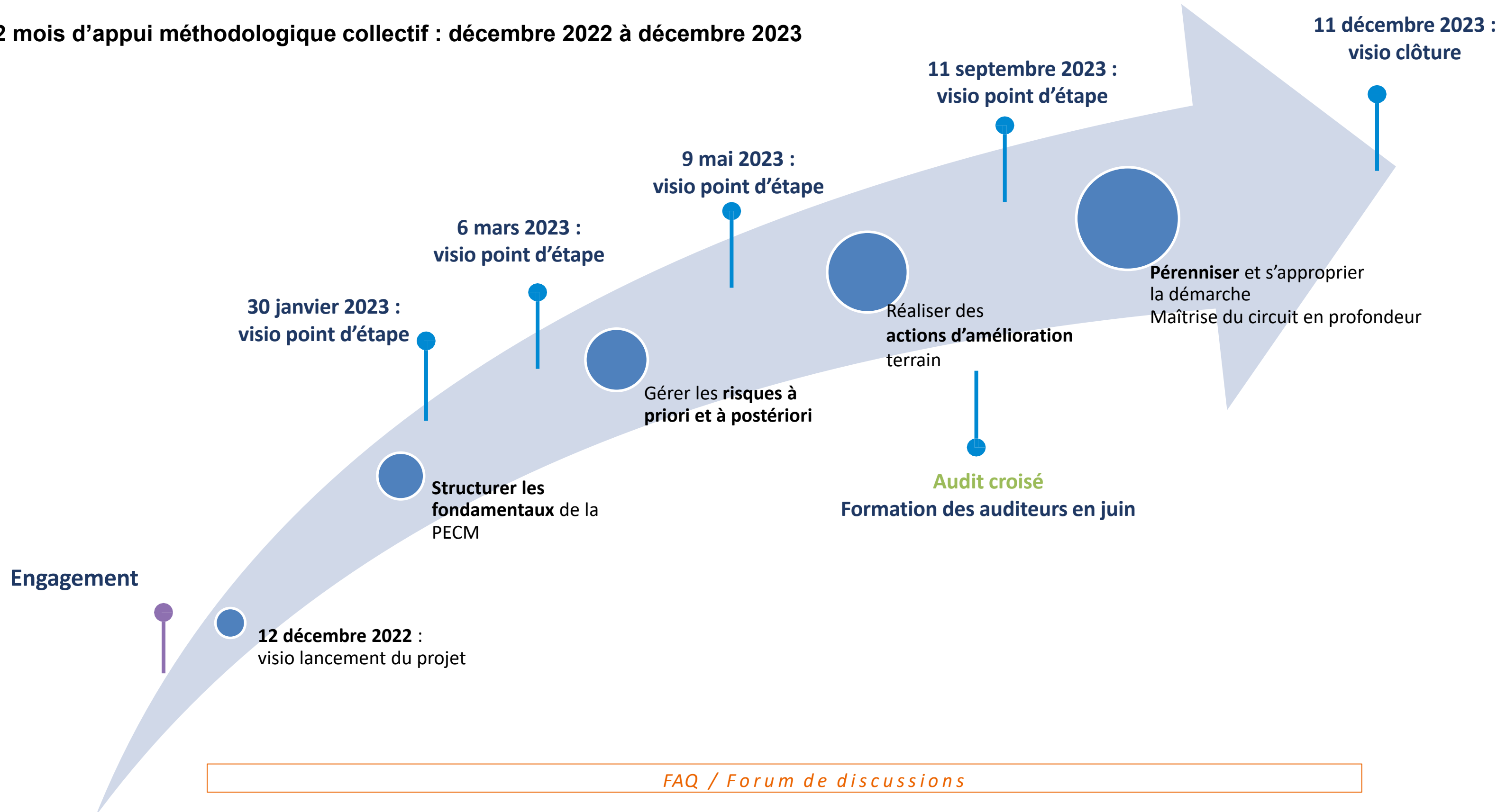
Objectifs de cet appui méthodologique collectif

1. Réaliser un état des lieux du circuit du médicament et des produits de santé
2. Etablir un plan d'action spécifique sur la thématique, adapté à chaque structure
3. Favoriser l'échange d'expérience dans les domaines de la qualité et de la gestion des risques entre les structures
4. Améliorer la démarche qualité gestion des risques, notamment sur le circuit du médicament, l'identitovigilance, la gestion des évènements indésirables, la douleur... et répondre aux nouvelles exigences du manuel HAS

Présentation du déroulé

Déroulé du projet

➤ 12 mois d'appui méthodologique collectif : décembre 2022 à décembre 2023



Les 4 grandes étapes

1

- Réaliser un Audit flash
- Identifier deux référents PECM et un comité
- Communiquer auprès équipes sur les enjeux de la sécurisation de la PECM
- Schématiser la PECM des résidents
- Planifier des formations (gestion des risques, identitovigilance, PEC de la douleur, sécurisation du circuit du médicament)

2

- Valider une Charte d'incitation à la déclaration
- Communiquer auprès des équipes sur les EI
- Mettre en œuvre un système de déclaration des EI
- Mettre en œuvre une analyse des EI avec suivi de plan d'actions

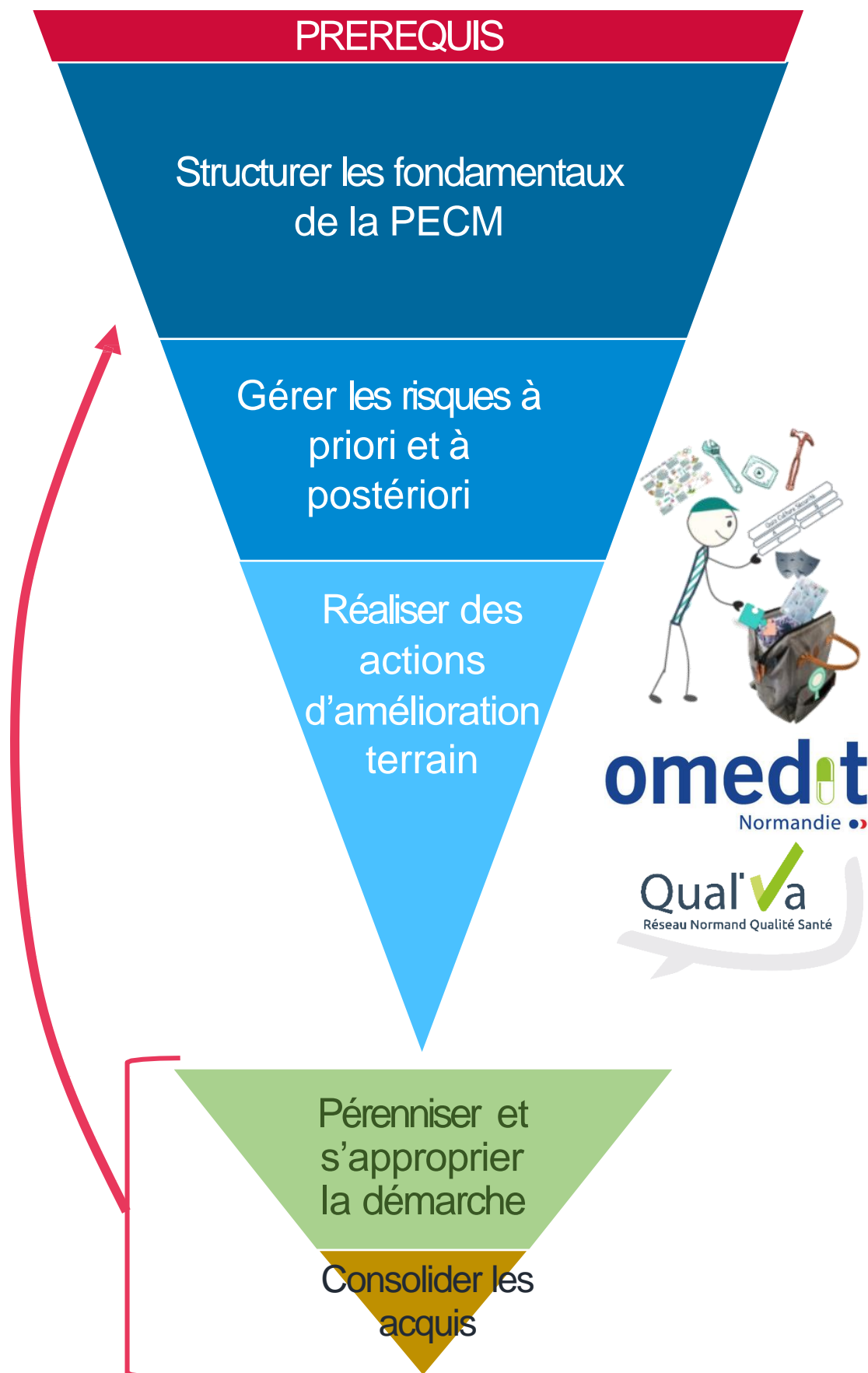
3

- Former les équipes aux actions d'identitovigilance à chaque étape du circuit
- Interroger les pratiques des soignants (distribution, l'administration et surveillance du résident)
- Travailler sur les prescriptions (liste préférentielle de médicaments adaptés) et définir une méthode de réévaluation des prescriptions
- Mettre en place des actions pour éviter toute retranscription
- Formaliser les étapes et rôle des équipes dans la dispensation des médicaments (analyse pharmaceutique, délivrance et logistique)
- Organiser, sécuriser et formaliser les modalités de stockage
- Encadrer l'administration des médicaments pour les résidents « à risque » (ex : troubles de la déglutition, sous anticoagulants, opioïdes)

4

- Pérenniser la démarche
- Réaliser un Audit croisé médicament en EHPAD
- Elaborer un plan d'actions suite à l'audit

Déroulé du projet



0	Réaliser une autoévaluation de la PECM : identification des risques essentiels
1	Identifier un référent Prise en charge médicamenteuse volontaire
2	Communiquer en interne sur les enjeux de la sécurisation de la PECM et les risques d'erreurs médicamenteuses
3	Schématiser la PECM des résidents
4	Constituer et réunir un comité PECM
5	Planifier des formations portant sur la gestion des risques, culture de déclaration, identitovigilance, sécurisation du circuit du médicament, PEC de la douleur
6	Sensibiliser les équipes à la culture de déclaration des Evènements indésirables et mettre en place une charte d'incitation à la déclaration
7	Mettre en place ou renforcer le système de déclaration des Evènements indésirables, organiser l'analyse et la mise en place des actions correctives
8	Intégrer des actions d'identitovigilance à chaque étape du circuit et former/sensibiliser le personnel
9	Interroger les pratiques des soignants concernant la distribution, l'administration et la surveillance du résident
10	Travailler sur les prescriptions en mettant à disposition une liste préférentielle de médicaments adaptés à la personne âgée ou un livret thérapeutique et définir une méthode de réévaluation des prescriptions
11	Mettre en place des actions pour éviter toute retranscription (informatisation / support unique)
12	Formaliser le rôle des équipes pharmaceutiques dans les étapes de dispensation des médicaments (analyse pharmaceutique et délivrance)
13	Organiser, sécuriser et formaliser les modalités de stockage des médicaments
14	Encadrer l'administration des médicaments pour les résidents « à risque » (ex : troubles de la déglutition, sous anticoagulants, opioïdes, par exemple)
15	Pérenniser la démarche en réalisant les audits croisés
16	Définir un plan d'action tiré de l'audit croisé
17	Réaliser un suivi de la mise en œuvre du plan d'action Réaliser une cartographie des risques (complète) - Facultatif

Modalité d'accès aux outils disponibles

Plateforme e-Learnes Entité Qual'Va



Identifiants envoyés aux référents par Qual'Va après validation de l'inscription

[e-learNeS: Se connecter sur le site \(norm-uni.fr\)](http://norm-uni.fr)

Mise à disposition des outils Qual'Va, grille d'audit et du forum

Outils OMéDIT

Site internet OMéDIT : Guide, webinaire, supports de sensibilisation sur le circuit du médicament en EHPAD :
[EHPAD \(omedit-normandie.fr\)](http://omedit-normandie.fr)

Outils d'aide au repérage et à l'analyse des EI médicamenteux :
[Erreurs médicamenteuses \(omedit-normandie.fr\)](http://omedit-normandie.fr)

Outils d'aide à la réévaluation des prescriptions :
[Ressources pédagogiques \(omedit-normandie.fr\)](http://omedit-normandie.fr)

Inscription et engagement

Charte d'engagement

A valider par la Direction

L'établissement s'engage à respecter les modalités du projet sur une période d'1 an :

- › Identifier **2 référents** volontaires de la prise en charge médicamenteuse au sein de mon établissement
- › Respecter les étapes du projet et suivre le calendrier de déploiement régional
- › Permettre d'avoir au minimum un **référént présent aux 6 visioconférences** (lancement et points d'étapes)
- › Utiliser l'ensemble des outils et supports mis à disposition dans le kit régional
- › **Réaliser en interne les différents travaux intermédiaires dans le délai imparti**
- › S'engager à **réaliser un audit croisé** (avec formation des 2 auditeurs) sur la prise en charge médicamenteuse en EHPAD avec une structure extérieure et autoriser deux auditeurs de mon établissement à auditer un autre établissement

Inscription en complétant le **formulaire en ligne** avant le 4 décembre 2022 :

Lien envoyé par mail, et accessible sur le site internet de l'OMÉDIT et de Qual'Va

Joindre la charte d'engagement signée pour valider le formulaire d'inscription (attention nombre limité d'accompagnement)

Questions / Réponses

MERCI!